LE VERNISSAGE du Salon des Artistes Français

Paris, 29 avril. — Le vernissage du Salon des Artistes Français a été extrêmement brillant. Dès le matin, une foule élégante circulait par les salles ensoleillées; la lumière claire de la journée permettait d'examiner et de goûter en tous leurs détails les œuvres exposées. Beaucoup d'artistes.

On s'arrête particulièrement devant les toiles de Henri Martin, Maxence, Adler, Déchenaud, Guillonnet, Pagès, Roganeau, Forsen, Gustave Pierre, Jules Joëts, devant des ouvrages comme le *Paul Déroulède* de Cormon et l'autre *Paul Déroulède* d'Edouard Detaille. Le tableau de M. Jules Grün, *Fin de souper*, où sont réunies des figures connues du monde parisien excite vivement la curiosité, de même que la toile de M. Magne représentant le *Comité du Syndicat de la Presse Parisienne*.

On fait un succès particulier à M. Paul Chabas pour ses exquis portraits féminins, à M. Ernest Laurent, de qui le portrait de famille a tant de délicatesse, à beaucoup d'autres.

Au rez-de-chaussée il y a foule autour du merveilleux relief de la *Rome antique* exposé en plâtre par M. Bigot, et qui nous sera, grâce à d'intelligentes initiatives, conservé en bronze.

A la sculpture, on regarde les envois de M. Antonin Mercié, de M. Antonin Carlès, de M. Hippolyte Lefebvre, de M. Gardet. On entoure surtout les œuvres de Bouchard, Jean Boucher, Fernand David, Bacqué, Monlon, etc.

On remarque deux bustes de *M. Raymond Poincaré*, l'un de M. Auguste Paris, l'autre de M. Fosse; ceux de *Massenet*, par Bernstamm; de *M. Briand*, par M. L'Hoest; de *M. Marioni*, par Rather; de *Mlle Sorel*, par Polley; de *Mounet-Sully*, par Fernand David; de *Paul Hervieu*, par Auguste Maillard.

A la petite sculpture certaines œuvres attirent l'attention, un *Coureur*, de M. Georges Engrand, un *Cyrano de Bergerac*, par Mlle Levasseur, une statuette de Mlle Blanche Hément, un petit *Lièvre*, de M. Gardet, etc.

LA SANTÉ DU PAPE
LA GUÉRISON

Paris, 29 avril. — L'Agence Havas publie la dépêche suivante de Rome :

« Le fait que le docteur Marchiafava a cessé ses visites quotidiennes au Pape, contribue grandement à rassurer les milieux romains sur la santé de Pie X. Le Souverain Pontife a déjà manifesté deux désirs qui montrent, dit-on, à quel point la vie active et le besoin d'expansion répondent à son tempérament. Il a demandé à faire une promenade dans les jardins du Vatican et à reprendre prochainement ses audiences. Son entourage a cru devoir représenter au Pape, qu'il serait désirable qu'il ne reprit que peu à peu lentement et avec beaucoup de précaution le cours de ses occupations.

Ne vous inquiétez pas du départ de votre cuisinière, inquiétez-vous de rédiger une annonce pour en choisir une nouvelle.

Les Projets militaires

EN FRANCE
La loi de trois ans à la Commission de l'Armée
LE CONTRE-PROJET REINACH-DE MONTEBELLO

Paris, 29 avril. — La commission de l'armée, dans sa séance d'aujourd'hui, a continué l'examen du projet de loi sur le service de trois ans. Le général Legrand assistait à la séance. La commission a voté l'article 5 du contre-projet Reinach-de Montebello, modifié comme suit :

Les jeunes gens réunissant les conditions prévues par la loi de recrutement de l'armée peuvent en temps de paix et sans limitation de nombre, contracter pour les troupes métropolitaines des engagements de 4 et 5 ans et pour les troupes coloniales, ainsi que pour certains corps métropolitains d'Afrique, désignés par le ministre de la guerre, des engagements de 3, 4 et 5 ans.

L'article 6 du contre-projet a été adopté avec la rédaction suivante :

Tous les ans, les jeunes gens d'au moins 18 ans remplissant les conditions d'aptitude physique et pourvus du certificat d'aptitude militaire institué par la loi du 6 avril 1905 seront admis à contracter au moment de l'incorporation de la classe un engagement spécial de 3 ans dit le devancement d'appel.

Cette disposition prendra fin trois ans après la promulgation de la présente loi, si l'éducation militaire de la jeunesse n'a pas été organisée par une loi dans l'ensemble du pays.

Le dernier paragraphe de cet article a été proposé par M. Jaurès.

La suite de la discussion a été renvoyée à mercredi.

UN AMENDEMENT DE M. BRAIBANT

Paris, 29 avril. — M. Braibant, député des Ardennes, vient de déposer un amendement au projet de loi sur le service de trois ans, spécifiant que les militaires appelés accomplissant la durée légale du service, pourront, en dehors des dimanches et jours fériés, obtenir des permissions jusqu'à concurrence d'un total de six mois au maximum pendant leur présence sous les drapeaux.

NOUVELLES MANIFESTATIONS CONTRE M. MILLIOT-MADERAN

Paris, 29 juillet. — Les élèves du lycée Louis-le-Grand ont de nouveau manifesté ce soir, contre M. Milliot-Madéran, professeur d'allemand, l'un des signataires de la protestation des universitaires contre le service de trois ans.

Les agents sont intervenus et ont opéré cinq arrestations qui ne seront probablement pas maintenues.

EN ALLEMAGNE
La loi militaire devant la Commission du Budget
DÉCLARATIONS DE M. DE JAGOW

Berlin, 29 avril. — La commission du budget a continué ce matin l'examen de la loi militaire. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. de Jagow, prit la parole au début de la séance.

Il rappela tout d'abord que la neutralité de la Belgique avait un fondement international, et que l'Allemagne était résolue à rester fidèle à ce principe.

Un député socialiste a répondu que s'il en était ainsi, on devait s'efforcer de calmer l'excitation actuellement existante en Belgique. Il a assuré qu'il serait souhaitable que la politique allemande s'efforçât de vivre en bons termes avec la France et a de-

Déclarations de M. de Jagow

M. de Jagow a répondu :

L'Allemagne désire la paix. L'Histoire est là pour le prouver. Elle veut vivre en paix avec la France. Elle n'est pas responsable des dispositions peu favorables qui peuvent régner dans l'un ou l'autre des deux pays.

Le gouvernement se félicitera du travail de la conférence de Berne si elle permet de réaliser un progrès dans ce sens.

L'Autriche, elle aussi, est pacifique et poursuit dans les Balkans une politique de paix.

Un député socialiste objecta qu'il ne doutait pas des intentions pacifiques du gouvernement, mais qu'il estimait nécessaire d'amener une conversation en vue de mettre fin à la rivalité des armements.

Quant à la question de Scutari, M. de Jagow a dit qu'il n'avait point de nouvelles communications à faire et que le conflit de l'Autriche et du Monténégro n'intéressait pas directement l'Allemagne.

Le débat sur les articles

La commission a clos ensuite le débat général et est entrée dans la discussion des différents articles du projet.

Le premier point de cette discussion fut le renforcement des cadres et d'abord celui des bataillons d'infanterie.

Le rapporteur, le député Erzberger, insista sur le fait que les troupes de la frontière en France et en Russie étaient plus nombreuses qu'en Allemagne. Il est donc nécessaire d'augmenter en Allemagne et aux frontières l'effectif des bataillons.

Un socialiste fit remarquer qu'on avait lieu de s'étonner que les autorités militaires représentent aujourd'hui comme nécessaire une augmentation des effectifs après n'avoir pas hésité à les diminuer dans les dernières années pour la création des compagnies de mitrailleuses.

Il ajoute qu'il est douteux qu'on puisse trouver chaque année 63.000 bonnes recrues de plus.

La commission suspend ensuite la séance pour une heure.

Les Congrès

Les Œuvres de Protection de la Jeune Fille
LE IXe CONGRÈS NATIONAL A PARIS
SÉANCE DU MATIN

Paris, 29 avril. — La séance de ce matin est présidée par Mgr Penon, évêque de Moulins. Mlle de Saint-Seine explique de quelle façon, et suivant quels principes, doit s'exercer la protection de la jeune fille qui risquerait de rester incomplète si elle ne multipliait pas avant tout ses efforts pour retenir les jeunes filles à la campagne.

Mlle de Marmier tire parti des résultats d'une enquête très intéressante sur les industries rurales et agricoles menée par les soins de l'œuvre de la protection de la jeune fille pour montrer les bienfaits des industries familiales afin d'enrayer le fléau toujours grandissant de l'émigration rurale. Elle préconise l'entente entre l'œuvre de la protection et les syndicats agricoles, l'entente avec MM. les curés, avec les industriels et les commerçants. Elle recommande la création de caisses dotales et le plus grand discernement lorsqu'il s'agit de créer de petits métiers ruraux.

Mme la vicomtesse de Keranflech, M. Honoré, M. le comte de Clermont-Tonnerre insistent pour qu'on n'arrache pas les jeunes filles aux travaux horticoles ou agricoles sous le prétexte de les retenir au village en leur donnant à exécuter des travaux d'aiguille.

Enfin, Mlle de Lavielle parle des initiatives

MM. BARTHOU Pichon, Klotz et Chéron à Caen

UN DISCOURS POLITIQUE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Paris, 29 avril. — On sait que M. Barthou, président du conseil, doit se rendre à Caen, dimanche prochain, 4 mai, pour présider la séance de clôture du congrès régional des « Petites A » et des « Œuvres postscolaires ».

M. Louis Barthou sera accompagné de MM. Pichon, ministre des affaires étrangères; Klotz, ministre de l'intérieur; Chéron, ministre du travail.

Le programme a été ainsi arrêté :

A midi, à la gare, présentation aux ministres des membres de l'Association républicaine de Caen.

A midi et demi, à l'école de dressage, grand banquet démocratique, au cours duquel M. Louis Barthou prononcera un discours politique en prévision de la rentrée des Chambres.

A 3 heures et demie, au cirque Omnia, séance de clôture du congrès, sous la présidence de M. Barthou.

A 5 heures, réception dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Les ministres rentreront le soir même à Paris.

Le différend Breittmayer-Berger

UN DUEL

Paris, 29 avril. — M. Georges Breittmayer, l'escrimeur connu, et M. H.-G. Berger, ancien secrétaire général de la Fédération nationale d'escrime, eurent un différend, il y a plusieurs années, qui se termina ainsi : M. H.-G. Berger ayant refusé de se battre avec M. Georges Breittmayer, et celui-ci le lui ayant violemment reproché, le poursuivit devant les tribunaux et fit condamner son adversaire à une amende. Mais les témoins qui représentaient M. Georges Breittmayer n'ayant pu obtenir les réparations exigées par leur client, clorent l'affaire par un procès-verbal de carence contre M. H.-G. Berger.

Or tout récemment M. H.-G. Berger ayant à demander raison à un tiers d'une injure grave, s'en vit empêché par la décision prise naguère contre lui. C'est dans ces conditions qu'il vient d'adresser à M. Georges Breittmayer une lettre d'excuse se disant prêt à lui accorder la réparation qu'il demandait.

Ayant reçu cette lettre, M. Georges Breittmayer a chargé de le représenter MM. Maurice Leudet et Rouzier-Dorcières, tandis que M. H.-G. Berger constituait comme témoins MM. Bernard Gravier et Marcel Gaucheron.

Les conditions de la rencontre qui va bientôt avoir lieu — conditions exigées par M. Georges Breittmayer et acceptées par M. H.-G. Berger — seront extrêmement sévères.

Deux Français arrêtés en Silésie

LEUR PROTESTATION

Paris, 29 avril. — Il y a trois semaines environ, les journaux allemands faisaient bruit de l'arrestation, en Silésie, de deux racoleurs français qui venaient provoquer des jeunes gens à s'engager à la légion étrangère.

L'AFFAIRE KRUPP

LES PERQUISITIONS

Berlin, 29 avril. — Le « Morgen Post » apprend que la police d'Essen a effectué des perquisitions dans un syndicat socialiste et à la rédaction d'un journal socialiste, en vue de rechercher les documents pouvant avoir servi à M. Liebknecht, au Reichstag, dans ses accusations contre l'usine Krupp. La « Morgen Post » ajoute que ces mesures feront l'objet d'une interpellation à la commission du budget du Reichstag.

Faits Divers

Tremblement de Terre au Canada
IMPORTANTS DÉGATS

Ottowa, 29 avril. — Hier soir, à sept heures 29, un fort tremblement de terre s'est produit à Demolest. Il a détruit le dôme de l'Observatoire et des appareils, d'une valeur de 2.500.000 francs.

Les maisons ont été sérieusement secouées, mais on ne signale aucun accident de personne qui ait été suivi de mort. Le tremblement de terre paraît s'être étendu à tout le territoire des provinces d'Ontario et de Québec.

LES DEUX MÈRES de Mlle MISTINGUETT, OU LES MÉFAITS DU CINÉMATOGRAPHE

Mlle Mistinguett, la spirituelle et charmante artiste qui joue habituellement la comédie et fait du café-concert, « tourne » aussi devant l'objectif des cinématographes. De sorte que son image aimée du public paraît, au gré du film qui se déroule plusieurs fois par jour, en diverses villes de France et de l'étranger. Or, dernièrement, à Moulins, une dame, Mme Bergerolles, assistait à une séance cinématographique, lorsqu'en voyant apparaître sur l'écran l'image de Mlle Mistinguett, elle poussa une exclamation et s'écria : « Ma fille ! » Mme Bergerolles venait, en effet, de reconnaître dans le visage de l'actrice, les traits de sa propre fille, Albertine, qui l'avait quittée il y a seize ans, et n'avait donné depuis lors aucun signe de vie à sa pauvre mère.

Mme Bergerolles, très émue, s'enquit du nom de celle en qui elle reconnaissait son enfant, et gagnant Paris, elle débarquait il y a quelques jours chez Mlle Mistinguett, boulevard des Capucines. S'étant présentée à elle, elle appela incontinent « sa fille » non sans donner les signes de la plus vive émotion. Et Mlle Mistinguett de s'étonner ; car la jeune artiste a déjà une mère, qui est sa mère, depuis toujours, et avec laquelle elle vit. Mme Bergerolles s'emporta, et traitant Mlle Mistinguett d'enfant indigne, lui promit qu'elle aurait de ses nouvelles. Elle se plaignit, en effet, à diverses personnes, dont M. Samuel, directeur des Variétés ; elle prétend que Mlle Mistinguett est sa fille, et elle lui réclame une pension mensuelle. Or, la justice s'est mêlée de l'affaire ; le Parquet de Moulins a envoyé une commission rogatoire à Paris, et Mlle Mistinguett a été mise en présence, avec sa mère, de Mme Bergerolles. Mlle Mistinguett

BLOC-NOTES

Penchée ou droite?

La vieille querelle qui ne date pas d'aujourd'hui, des partisans de l'écriture droite et des défenseurs de l'écriture penchée, renaît par un retour offensif d'un propagateur de cette dernière. L'écriture droite a sa Ligue, avec M. Ferdinand Buisson, qui continue à vanter les avantages de sa méthode. Et l'écriture droite a fondé la « Ligue de l'écriture nationale » qui a chargé une commission de faire des expériences sur les deux écritures. Cette commission est composée des docteurs Dinet, Kouindjy, chargé de la rééducation de l'écriture à la Salpétrière ; Méry, chirurgien des enfants ; Péchin, oculiste, et des médecins inspecteurs des écoles. Et voici les conclusions qu'elle a formulées :

« Au point de vue orthopédique, « il a été reconnu, à l'unanimité, que l'écriture droite ne peut permettre à l'enfant de garder une attitude normale, à cause du déplacement continuel du bras droit. Ce mouvement du bras occasionne une fatigue musculaire qui rend cette écriture très fatigante et très lente, et présente des dangers pour les enfants prédisposés aux déformations et à la crampe de l'écrivain.

» L'écriture penchée qui se produit avec un mécanisme plus simple, et, par conséquent, beaucoup moins fatigant, assure à l'enfant un maintien correct ; c'est celle qu'il faut enseigner dans les écoles. »

Au point de vue ophtalmologique, « le docteur Péchin, oculiste, affirme que l'écriture droite n'évite pas plus la myopie que l'écriture penchée. »

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique pourrait trancher, une bonne fois, cette discussion par une dernière expérience et indiquer aux instituteurs l'écriture la plus conforme au point de vue de l'hygiène et au point de vue des exigences commerciales. — Ed. P.

LES GRÈVES

CHEZ LES BRIQUETIERS, A LILLE

Une trentaine de mouleurs de la briqueterie Coisne, rue Saint-André, se sont mis en grève mardi matin.

Ils demandent une augmentation de salaire de 10 centimes au millier de briques, qui leur est payé 3 fr. 40.

LA CRISE DES BOULANGERS A PARIS

Paris, 29 avril. — Les ouvriers boulangers de Paris et de la banlieue, réunis ce matin, sur convocation du syndicat, dans leurs sections respectives, ont voté une fois de plus un ordre du jour par lequel, disent-ils, en présence du refus des patrons de discuter leurs revendications, ils s'engagent à cesser le travail le 10 mai prochain, veille de la Pentecôte.

LES GRÈVES EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres, 29 avril. — Le gouvernement a donné l'ordre à un garde-côtes canonnière de partir pour Rosario où les grévistes continuent à troubler l'ordre. Le gouverneur demande la proclamation de l'état de siège.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LE CONFLIT BALKANIQUE

La question d'Albanie
L'ACCORD NICOLAS-ESSAD PACHA

Constantinople, 29 avril. — La Porte a adressé à ses ambassadeurs, en communication, une circulaire démentant formellement les bruits suivant lesquels Essad Pacha, en signant une entente avec le roi Nicolas, aurait agi d'accord avec le gouvernement turc et déclarant que la Porte blâme vivement l'acte de l'ancien gouverneur de Scutari.

A PROPOS D'UN TÉLÉGRAMME DE VENISE

Paris, 29 avril. — Une dépêche de Vienne reproduisant une information de la « Wiener Alguemein Zeitung » dit que c'est à la séance de jeudi, de la réunion des ambassadeurs à Londres, qu'il sera décidé si des puissances prendront part éventuellement aux mesures coercitives proposées par l'Autriche-Hongrie pour le cas où le roi de Monténégro n'obtempérerait pas sans condition à ce qui lui est demandé et quelles seront ces puissances.

Si cette information repose sur quelque fondement, si quelque créance peut lui être accordée, il s'ensuivrait que, contrairement à ce qu'annonçait un journal du soir, l'entente des puissances ne serait pas considérée comme rompue et que l'action contre le Monténégro n'est pas encore décidée.

Il s'ensuivrait également que la publication par les journaux viennois cet après-midi, d'une note officielle rappelant que l'Autriche s'était réservée toute liberté d'action pour le cas où l'entente ne se ferait pas entre les grandes puissances sur la méthode à employer contre le Monténégro, n'avait d'autre but que de répéter pour ceux qui l'auraient oublié que l'Autriche entend conserver toute sa liberté d'action et peut-être aussi de réveiller le zèle défaillant de la presse officielle.

Et, d'ailleurs, cette note que les journaux viennois disaient officielle, n'aurait pas cette qualité si nous en croyons ce télégramme de Londres :

« A une heure avancée de la soirée, le Foreign Office n'avait encore rien reçu confirmant ou infirmant, l'information de Vienne selon laquelle l'Autriche aurait décidé d'agir séparément.

Les télégrammes officiels, au contraire, tendent à faire croire que cela est improbable. En fait, aucune information n'existe dans ce sens.

L'ambassade d'Autriche à Londres n'avait également reçu aucune confirmation de ce fait dans la soirée. Néanmoins, elle ne cachait pas le désappointement causé par la dernière réunion des ambassadeurs, laquelle ne prit aucune décision, car, répète-t-elle, l'Autriche ne peut pas attendre indéfiniment.

Enfin, de Berlin, arrive la nouvelle qu'à l'Office Impérial allemand des affaires étrangères, on ne dément ni ne confirme les informations des journaux de Vienne et on se borne à faire remarquer qu'il s'agit, pour l'instant seulement, de télégrammes privés.

L'ACTE D'ESSAD PACHA

Londres, 29 avril. — On considère, dans les milieux diplomatiques, que les renseignements que l'on possède sur l'affaire d'Essad Pacha, ne sont pas, jusqu'à présent, assez complets pour qu'on puisse en aborder sérieusement l'examen.

La prise de possession, par l'ancien gouverneur de Scutari, du titre de roi d'Albanie, est, à n'en pas douter, la conséquence d'une manœuvre habile de la part du roi Nicolas, manœuvre qui pourrait bien donner une solution à la question de Scutari.

Certains diplomates pensent que le roi Nicolas et le nouveau souverain pourraient trouver un terrain d'entente. Essad Pacha recevrait Scutari et en échange ferait les concessions territoriales que le Monténégro désire, mais que les puissances se refusent, jusqu'à présent, à lui accorder.

Cependant, dans les chancelleries, on est d'avis qu'il faut attendre avant de formuler une opinion déterminée, de nouveaux événements qui apporteront la clarté nécessaire à l'examen attentif de la nouvelle situation.

L'AUTRICHE AURAIT DÉCIDÉ D'AGIR SEULE

Londres, 29 avril. — Le « Daily Mail » a reçu de Vienne le télégramme suivant :

Aujourd'hui, à une heure quinze, la déclaration officielle suivante a été faite aux représentants assemblés des journaux de Vienne :

« La conférence des ambassadeurs à Londres n'ayant pas donné de résultats, l'Autriche a décidé d'exécuter elle-même la décision des puissances en ce qui concerne l'évacuation de Scutari. »

N.-B. — Il convient de remarquer qu'aucun télégramme n'est venu, dans la soirée, confirmer cette nouvelle.

UNE OPINION ALLEMANDE

Berlin, 29 avril. — La presse berlinoise considère la situation créée par la question d'Albanie comme sérieuse. Dans ce concert d'opinions sur la gravité de l'heure présente, la « Gazette de Voss » expose à ses lecteurs cette hypothèse qui a le mérite d'être originale : les rois de Serbie et de Monténégro croient qu'une guerre serait la fin de l'Autriche et ils veulent ce résultat. L'occasion leur paraît plus propice que jamais. On veut provoquer l'Autriche à une lutte pour son existence.

L'OPINION EN ANGLETERRE

Londres, 28 avril. — Suivant une information communiquée aux journaux, les débats de la dernière réunion des ambassadeurs auraient établi que la majorité des grandes puissances n'est pas disposée à adopter de nouvelles mesures belliqueuses contre le Monténégro.

Il sera temps de prendre ces mesures si le gouvernement de Cettigné ne répond pas de façon satisfaisante à la note collective des puissances, lui demandant de faire évacuer Scutari. Mais encore, dit-on, faut-il attendre cette réponse. Entre temps, les ambassadeurs auront probablement connaissance des vues de leurs gouvernements respectifs au sujet de l'attitude qu'ils comptent adopter au cas où la réponse du Monténégro serait négative.

L'Autriche-Hongrie, tout en demandant aux puissances une décision nette sur ce point, n'a pas indiqué ce qu'elle se proposait de faire et n'a pas fixé de date pour la réponse des gouvernements intéressés.

Quoi qu'il faille attendre peut-être jeudi avant de connaître les vues des puissances, notamment de la Russie, il paraît probable que la Russie ne participera pas à un nouvel acte de pression et il se pourrait que cette fois elle ne demanda pas à la France d'y participer. Dans ces conditions, tout acte qui pourrait placer les deux groupements des puissances l'un contre l'autre, serait grandement regrettable.

Un diplomate déclarait aujourd'hui : Le public ne doit pas perdre de vue que la tâche primordiale, fondamentale même, des ambassadeurs consiste à sauvegarder la paix européenne et que les diverses questions soulevées par la guerre n'occupent que le second rang. La diplomatie a maintenu la paix à l'Europe pendant six mois en des temps difficiles; il n'est pas trop d'espérer que les diplomates, présidés par sir Edward Grey, continueront à réussir dans cette œuvre. Que l'on se rende compte de ce fait capital et alors on envisagera à leurs justes proportions les questions qui se présentent chaque jour.

L'IMPRESSION A LONDRES

Londres, 29 avril. — Dans les milieux diplomatiques on regarde la situation comme étant très grave, mais on ne croit pas que l'Autriche agira avant que la décision de la conférence des ambassadeurs ne soit connue.

Il est évident que l'Autriche est obligée de faire une démarche si elle veut conserver sa dignité politique et morale.

On affirme que l'Autriche n'agira pas seulement contre le Monténégro, mais aussi contre la Serbie. Ceci pourrait bien causer des complications, car la Russie ne souffrira point que l'Autriche attaque la Serbie.

L'OPINION EN ITALIE

Rome, 29 avril. — On considère dans les sphères politiques romaines que si une intervention armée était décidée contre le Monténégro, il resterait à résoudre de graves difficultés militaires que soulèverait le mode de procédé dans une commune intervention. Dans le public de Rome, on parle assez d'une expédition des puissances contre le Monténégro et à ce sujet le bruit avait couru que le gouvernement italien différerait d'avoir recours, pour cette expédition, aux troupes de recrutements lombards et vénitiens et qu'il ferait de préférence appel à des contingents pris parmi le corps d'armée de Naples. Le gouvernement fait annoncer ce soir que ces bruits n'ont aucun fondement. Parlant de l'intervention européenne, la *Giornale d'Italia* souligne la gravité avec laquelle se pose, à l'heure actuelle, la question albanaise, gravité qui nécessite et légitime cette intervention. A peu de distance de Vallona, dit le journal, existe un camp turc où se trouvent plus de 25.000 hommes, sous le commandement d'Aliriza Pacha et de son lieutenant Djavid. Alors qu'il y a peu de jours ceux-ci vendaient des armes et des chevaux et qu'à Constantinople on considérait leur départ comme imminent, aujourd'hui les ventes sont suspendues, les soldats ont repris leur entrain et un navire marchand a débarqué pour eux, dans le port de Vallona, 10.000 sacs de farine, acquis on ne sait par quels moyens et par quelles voies, par Alil Bey, chef d'état-major d'Ali Riza Pacha.

La *Giornale d'Italie* semble penser que ces préparatifs sont dirigés contre Vallona et contre le gouvernement d'Ismail Kemal Bey.

Vers la Paix

Londres, 29 avril. — On se rappelle que lorsque les puissances eurent fait connaître, tant à la Turquie qu'aux Etats balkaniques, sur quelles bases générales les pourparlers de paix pourraient être engagés, les alliés firent part de leur crainte de voir de nouveaux délais marquer la réouverture des négociations directes entre leurs délégués et ceux du gouvernement ottoman.

Afin de dissiper ces craintes, les gouvernements des grandes puissances ont engagé des négociations dont le but est de préparer les bases précises de la paix qui seront soumises à l'approbation des belligérants.

LES PROJETS MILITAIRES
En Allemagne
LES CRÉDITS AU REICHSTAG

Berlin, 29 avril. — Au cours de sa séance d'aujourd'hui, la commission budgétaire du Reichstag a discuté et a adopté sans aucune suppression, les crédits destinés à l'augmentation des effectifs de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie de campagne, de l'artillerie à pied du Génie, des troupes affectées aux transports et du train des équipages.

Quelques journaux, entre autres le « Lokal Anzeiger », reproduisent un compte-rendu de la commission qui prête à M. De Jagow, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, les paroles suivantes :

En France, l'état d'esprit n'est pas aussi pacifique qu'en Allemagne. Le danger de la possibilité d'une agression de la France subsiste toujours.

On déclare de source autorisée que M. De Jagow n'a pas prononcé ces paroles. D'ailleurs le compte-rendu de l'officieuse « Gazette de l'Allemagne du Nord » n'en fait pas mention.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LA COLONNE MANGIN

Rabat, 29 avril. — Le 26 avril, la colonne Mangin vers la direction d'Ain Gerga a reçu l'attaque de rebelles. Un détachement commandé par le colonel Gueydon a attaqué les dissidents et les a fait reculer après une vive résistance de leur part. Les pertes des rebelles sont très importantes.

NOS PERTES

Rabat, 29 avril. — Dans le combat livré le 26, à Ain-Zerga, par la colonne Mangin, nous avons eu 4 tués et 27 blessés.

Les Congrès

La Protection de la Jeune Fille

Paris, 29 avril. — Le congrès national de l'Association catholique international des œuvres de protection de la jeune fille a tenu ce soir, sa deuxième séance à laquelle assistaient plus de 400 congressistes et qui était présidée par le chanoine Roland Gosselin, sous-directeur diocésain des œuvres de Paris.

Mme la comtesse Las Cases a lu un rapport constatant les excellents résultats obtenus en Lozère et en Aveyron, d'une part, par la création d'une association dentellière qui donne aux jeunes filles le moyen d'utiliser le temps de chômage en hiver ; d'autre part, par l'organisation de cours ambulants d'enseignement ménager qui leur apprennent au mieux les ressources de la maison.

Mme De Moustier a fait une intéressante monographie des cours ménagers ambulants qu'elle a fondés dans le Doubs.

Puis Mme la comtesse de Keranflech a montré tous les services qu'on peut attendre des Cercles des fermières ; il en existe 12.000 en Belgique, qui ont mené les campagnes les plus utiles. En France, le mouvement est seulement à son début, mais on peut en attendre une formation excellente de l'esprit professionnel et ménager des jeunes filles et des femmes à la campagne.

M. Guy de Cassagnac, directeur de l'« Autorité », a invité l'œuvre de protection de la jeune fille à se préoccuper aussi de se rendre à leur foyer, les jeunes filles de l'aristocratie et de la bourgeoisie, qui tendent de plus en plus, au temps où nous sommes, à le déserter. Elles y ont un grand rôle et un grand devoir à remplir, un grand exemple à donner.

A la fin de la séance, S. M. le cardinal Vincent Vannutelli est venu faire une courte visite au Congrès, qu'il a félicité pour l'excellence de ses travaux. Il a assuré l'Association des œuvres de protection de la jeune fille de la très grande bienveillance que professe pour elle le Souverain Pontife.

Le Centenaire d'Ozanam
A ANVERS

Anvers, 29 avril. — Les catholiques d'Anvers ont célébré avec faste le centenaire d'Ozanam. Devant un auditoire de 2.000 personnes, réunies au Cercle Catholique, M. Imbert de la Tour, professeur à l'Université de Paris et membre de l'Institut de France, a fait une conférence remarquable sur l'illustre fondateur des sociétés de St-Vincent de Paul, dont il a souligné l'œuvre intellectuelle et la philosophie religieuse.

Les étrangers aux Etats-Unis
NOUVELLE INTERDICTION

Sacramento, 29 avril. — La législature semble devoir passer outre aux exhortations de M. Bryan et voter à bref délai l'interdiction d'acquérir des propriétés immobilières aux étrangers, auxquels la loi interdit déjà de se faire naturaliser.

La Conquête de l'Air
LA COUPE POMMERY
Le raid Brindejonc des Moulinais

Brême, 29 avril. — Suivant un télégramme parvenu à l'Association Rémoise de navigation aérienne, l'aviateur français Brindejonc des Moulinais, parti ce matin de Villacoublay à destination de Copenhague, a atterri à Quakenbruck, dans le Hanôvre, par suite d'avaries à son moteur.

LES VICTIMES DE L'AVIATION

Londres, 29 avril. — L'aviateur anglais Brannech a fait, aujourd'hui, une chute de cent mètres à l'aérodrome de Brooklands. Bien que ses blessures soient très graves, on ne désespère pas de le sauver.

LES JOURNAUX DE PARIS de mercredi matin

Paris, mercredi, 30 avril.

LE CONFLIT BALKANIQUE

De la *République Française* :

« Si, malgré l'offre officielle ou officieuse d'avantages ou de compensations, le Monténégro persistait dans son attitude actuelle, il n'est guère douteux que la Triple autrichienne rallierait, en fin de compte, la majorité et même l'unanimité.

» Que l'Autriche obtienne donc satisfaction d'une manière ou de l'autre, qu'importe au fond pour elle du moment qu'elle est assurée d'obtenir, en fin de compte, ni c'était nécessaire, l'adhésion des puissances et ne vaut-il pas mieux, même pour elle, procéder logiquement en n'en venant pas immédiatement aux menaces? »

L'ANARCHIE EN INDO-CHINE

De M. Judet, dans l'*Eclair* :

« Le monopole de l'alcool qui vient d'être renouvelé en Indo-Chine et la dureté croissante des impôts qui finissent par exaspérer les travailleurs aussi résignés que le plupart de nos Indo-Chinois, ne sont peut-être pas l'unique raison de l'anarchie qui provoque le régime de la dynamite et des bombes. Mais l'avertissement n'en est pas moins symbolique et précis. Ne le traitons ni par l'indifférence ni par le mépris. »

FRANCE ET ALLEMAGNE

De M. Henri Bérenger, dans l'*Action* :

« Les parlementaires de France doivent-ils aller à Berne, le 19 mai prochain, et s'y rencontrer avec les parlementaires allemands? Les uns et les autres peuvent-ils accepter l'invitation à eux faite par les conseillers nationaux suisses, de travailler au rapprochement des deux Etats et à la paix de l'Europe?

» Un pareil rapprochement, dans la situation actuelle des peuples, est-il souhaitable pour les intérêts de la France? A condition qu'il soit réciproque et raisonné, je réponds très nettement : Oui. »

Nouvelles Régionales

Violent orage à Dunkerque
UN OUVRIER FOUDROYÉ

Dunkerque, 29 avril. — Un violent orage s'est abattu, cet après-midi, sur la campagne entre Dunkerque et la frontière belge. La foudre est tombée dans un pâturage, à Bray-Dunes, au milieu d'un groupe d'ouvriers. L'un d'eux, nommé Manhoutte, a été foudroyé. Il était marié et père de famille.

Plusieurs granges ont été incendiées.

ACCIDENT MORTEL A HERIN. — La jeune Godin, 15 ans, servante chez M. Roland, brasseur à Herin, a reçu dans l'écurie la terrible ruade d'un cheval. L'opération du trépan, jugée nécessaire, ne put être supportée par la pauvre enfant qui succomba peu après.

NOYÉE DANS UNE CITERNE A BETHUNE. — Mardi après-midi, Mlle Jeanne Joly, âgée de 29 ans, fille de M. Joly, coiffeur, rue des Treilles, s'est noyée dans la citerne de sa maison en tombant accidentellement dans le puits.

UNE SCÈNE DE SAUVAGERIE A ARMENTIÈRES. — Hier après-midi, vers trois heures et demie, le nommé Charles Vanhove s'introduisait dans l'estaminet « Au Repos des Voyageurs », rue Jules-Lebleu, où habite, alors ses parents, la nommée Julia Quintelier, 18 ans, son ancienne amie. Aidé du nommé Louis Cardinal, Vanhove brisa tout le mobilier d'estaminet, puis se dirigeant vers la cuisine, il saisit brutalement la jeune fille par les cheveux et l'ayant jetée à terre, la menaça de mort. Les deux énergumènes se mirent alors à la rouer de coups et prirent ensuite la fuite dans la direction de la frontière.

M. Frédéric Copin, 27 ans, mécanicien à bord de la grue de la maison Thettin et Buchet, enfourcha sa bicyclette et se mit à la poursuite des agresseurs. Il réussit à prévenir le poste de douane de la Targette, puis rejoignant les fuyards, les appréhenda et les maintint en respect jusqu'à l'arrivée des douaniers de ce poste.

Le médecin qui a visité la jeune fille victime de l'agression, a réservé son diagnostic jusqu'à aujourd'hui mercredi.

DANS LE TEXTILE. — *A Armentières et Houplines.* — Dans une circulaire distribuée mardi dans tous les tissages d'Armentières et d'Houplines, la commission intersyndicale invite les syndiqués tisseurs à se prononcer par voie de referendum sur le procès-verbal élaboré dans la réunion patronale et ouvrière du vendredi 25 avril 1913, publié ces jours derniers.

Cotons Américains

New-York, 29 avril.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
AVRIL....1913	11.35	11.45	11.85	11.98
MAI.....	11.35	11.35	11.90	12.00
JUIN.....	11.37	11.37	11.83	11.94
JUILLET.....	11.37	11.37	11.75	11.78
AOUT.....	11.20	11.22	11.36	11.43
SEPTEMBRE....	10.93	11.03	—.—	—.—
OCTOBRE.....	10.90	10.99	11.10	11.18
NOVEMBRE....	—.—	—.—	11.00	11.08
DÉCEMBRE....	10.92	11.03	11.00	11.08
JANVIER..1914	10.90	10.99	11.00	11.08
FÉVRIER.....	—.—	—.—	—.—	—.—
MARS.....	—.—	11.07	—.—	—.—
POSTE DES ETATS-UNIS		5.000		3.000 balles
POSTE DE L'INTÉRIEUR		11.000		8.000 »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
ROUBAIX

ROUBAIX, mardi, 29 avril 1913.

8 h. soir. 2° au-dessus de zéro. 765. variable.
3 h. soir. 2° au-dessus de zéro. 765. variable.
9 h. soir. 0° au-dessus de zéro. 768. variable.

Minimum, 1° au-dessus de zéro. 765. variable.
8 h. matin. 2° au-dessus de zéro. 765. variable.